

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

Notre site internet: www.leboulet.ch *Le Boulet est sur Facebook*

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Novembre 2024 n° 03/24 tirage 300 exemplaires Messagerie: info@leboulet.ch

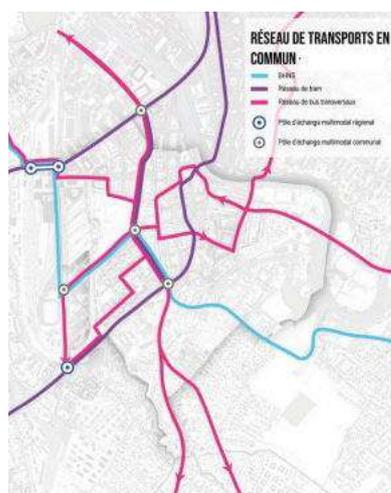
CAROUGE HORIZON 2040

La mise à jour de notre plan directeur communal, dont les études ont débuté en août 2020, est bientôt achevée. Une phase de consultation publique s'est terminée en septembre et octobre 2024. Actuellement une synthèse est en cours et le Conseil municipal sera amené à se prononcer dès décembre 2024 sur le résultat final.

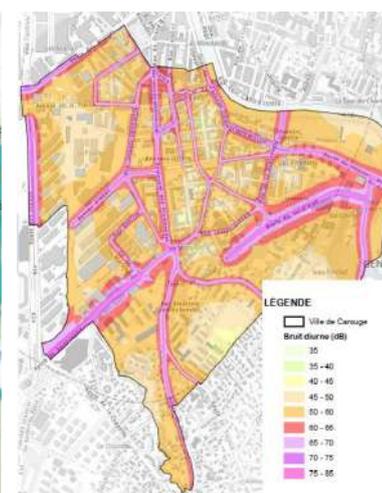
Que doit-on attendre de ce document, qui n'a aucune valeur contraignante, mais qui devrait servir de cadre de référence pour les décisions qui interviendront au cours des années à venir ?

Dans sa présentation faite au début du mois d'octobre 2023, le bureau d'urbanisme mandaté, Urbaplan, résumait les axes forts de l'étude basés sur quatre thèmes: Carouge Paysage, Carouge Sain, Carouge Sobre et Carouge de Proximité.

A partir de ces thèmes, sur lesquels se dégagent pour chacun d'entre eux une vision communale résumée sur divers tableaux, ce sont nonante mesures spatialisées, identifiées par secteur, qui étaient proposées à l'ouverture de la consultation publique au mois de septembre 2024. Huit associations, dont le Boulet, ont pris soin de répondre en faisant part de leurs observations. Parmi les



Trois tableaux illustrant la démarche choisie. De droite à gauche: les nuisances sonores diurnes, l'analyse paysagère et le plan des lignes de transports publics. Sur ce dernier mention de l'étude d'un nouvel axe de tram Rondeau route des Acacias.



informations recueillies suite à ce retour figure un document original, qui concerne le Patrimoine émotionnel.

A partir d'une grille de questions telles que *quels sont les endroits que vous aimez le mieux, ou encore le moins?* et *où pouvez-vous vous ressourcer ou pratiquer un sport?* une échelle de valeurs est apparue. La population semble s'identifier fortement à la place du Marché et aux jardins ainsi qu'aux Tours, au Théâtre ou encore à Arcoop. Les bords de l'Arve, les Bois de Pinchat et la Drize sont aussi un lieu fort d'identification. Côté sport, ce

Patrimoine émotionnel – travail en cours (non exhaustif)



sont la piscine, le boulodrome, le plateau de Pinchat et le Bout-du-Monde qui ressortent, ceci sans surprise. Les emplacements qui n'appellent pas d'affect particulier sont en effet des lieux mineurs, tels que la zone industrielle, le Rondeau, la Tambourine, la Fontenette ou encore le Centre administratif de Carouge ainsi que la place de l'Octroi. Il est vrai que, dans la formulation même de ces choix, le libellé des questions peut conduire à orienter un type de réponse.

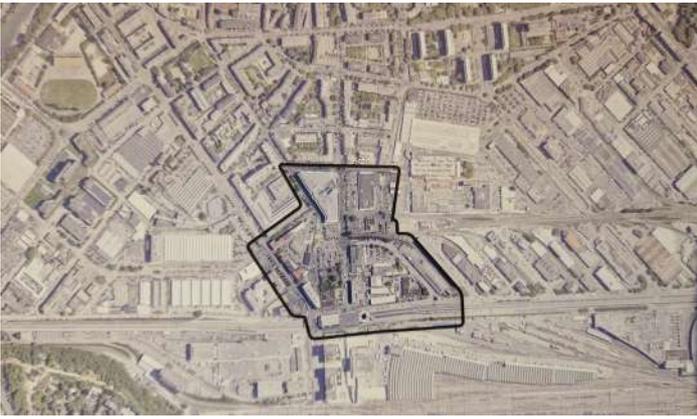
Néanmoins, il est intéressant de voir comment, dans notre inconscient collectif, certains emplacements peuvent être identifiés en lien avec leur valeur sociale ou représentative d'un lieu privilégié.

En ce qui concerne notre Association, vous trouverez ci-après le résumé qui a été fait de notre prise de position du 5 octobre 2024 en complément de celle faite le 11 février 2017 lors de la révision du plan directeur cantonal.

Le Boulet

- Le Boulet note que des **arbitrages politiques** entre les différentes mesures devront avoir lieu dans sa mise en œuvre.
- Mobilité et tram :
 - le Boulet réitère sa critique des **nuisances liées aux tramways** dans le Vieux-Carouge, dont les voies sont vétustes et non adaptées à la charge actuelle, la proposition d'un axe de délestage et la demande de la mise en place de mesures pour diminuer ces nuisances. (voir dossier tramways)
 - Extension de **zones de rencontre** dans le Vieux-Carouge et dans les zones d'habitation denses, projet pilote **de Zone à Trafic Limité (ZTL)** (voir bulletin juillet 2024)
 - Demande de garder une **accessibilité voiture TIM au Vieux-Carouge**. (voir bulletin avril 2019)
 - **Extension de la zone piétonne** à la place du Marché et Place du Temple (voir bulletin juillet 2024)
- Épanelage et gabarits :
 - Demande de prise en compte du skyline des tissus historiques dans la planification des nouvelles constructions (voir prise de position enquête technique PDCant)
- Densification
 - Importance de **8 hectares de Grand Parc** dans le PAV
 - Importance de planifier des **équipements publics** dans le secteur de Grosselin – Marbrerie
- Protection des sites, zone agricole, bois et forêts
 - Demande **d'enlever le bâtiment provisoire** sur le Mail des Promenades.
 - Demande de **suppression de l'appendice provisoire de la Maison Brocher** et le développement d'un programme de valorisation de cet objet de grande qualité architecturale
 - Question sur le **futur de la parcelle AMAG** en zone agricole et des parcelles en zone forêt proche de la Maison Brocher

PLACE DE L'ETOILE



Future tranchée couverte en traitillé

Salle des Fêtes mardi 12 novembre 2024. Une semaine après les élections américaines, il y avait comme un effet Trump qui soufflait à l'annonce de la présentation du projet lauréat des études MEP (Mandats d'Etudes Parallèles) du secteur de la place de l'Etoile. Un élu cantonal Conseiller d'Etat et son homologue carougeoise, tous deux Verts, étaient venus nous présenter l'ambitieux projet du futur « down town » de l'agglomération genevoise dans le secteur de l'Etoile. D'emblée ces deux élus ont tenu à préciser que ce projet, qui s'inscrit dans le PAV, aura pour objectif de répondre aux attentes d'une future agglomération qui, dans le bassin genevois, comptera bientôt **un million d'habitants**.

Dans le secteur de l'Etoile, ce sont plusieurs immeubles-tours qui devraient être construits, d'un gabarit analogue à la Tour Pictet actuellement en chantier. Il est prévu, à moyen terme, de pouvoir également édifier deux ou trois tours d'une hauteur de 170 mètres au maximum. Cela représente presque trois fois la hauteur de la sixième Tour de Carouge qui compte actuellement une vingtaine d'étages!

Le projet lauréat des études MEP, intitulé « Intensité alluviale », propose d'aménager les futurs espaces publics situés au pied de ces

tours à venir en les transformant en forêt alluviale. Ce projet se veut être un lointain rappel de la fonction ancienne de la plaine alluviale puis maraîchère de la Praille. Seule interrogation: la Drize, souvent tarie, et devenue fréquemment un



exutoire pour les eaux de ruissellement, sera-t-elle de la partie? A cela s'ajoute le coût à venir de ce type d'aménagements pour la ville de Carouge, qui a déjà déboursé CHF 695 000.– soit le 50% du coût pour cette seule étude.

Selon les prévisions budgétaires de ces prochaines années, notre Commune devrait être appelée à contribuer à hauteur de **plusieurs centaines de millions de francs** aux frais d'équipement et d'aménagement des espaces publics dans les secteurs de la Marbrerie et de l'Etoile.

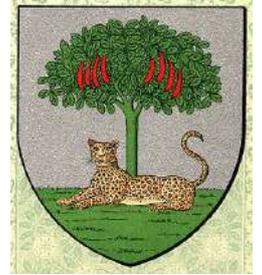


Place de l'Etoile depuis le nord

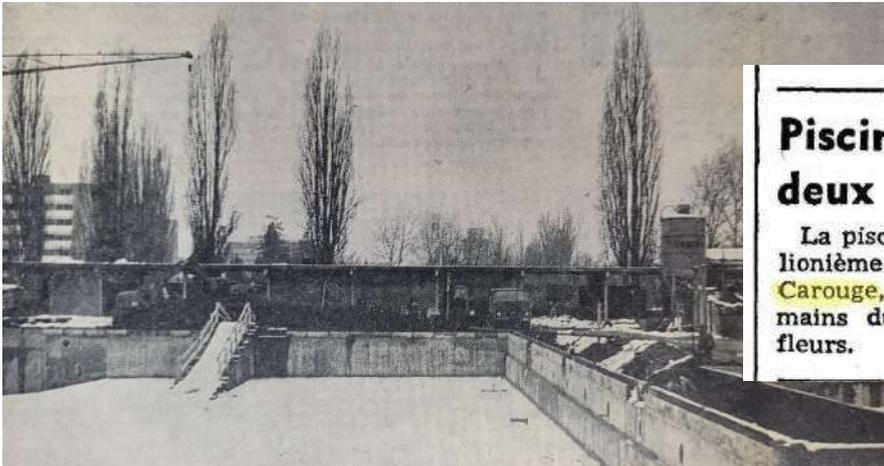


CAROUGE AU FIL DU TEMPS...

Documents réunis par Bernard Bard



La piscine de Carouge a 60 ans



Piscine de Carouge : deux millions de visiteurs

La piscine de Carouge a fêté, jeudi, son deux millionième visiteur. Il s'agit d'une baigneuse de Carouge, Mme Marcelle Zbinden, qui reçut des mains du maire, M. Felder, des cadeaux et des fleurs.

16 juillet 1973—Journal de Genève

Février 1964—Le Carougeois



Inauguration—samedi 20 Juin 1964—(DR)

Ville de Carouge

Piscine municipale

AVIS

Les abonnements pour la saison 1964 de la piscine municipale de Carouge seront délivrés à la Mairie de Carouge, place du Marché 14, 2e étage, service de la comptabilité, du 18 mai au 15 juin inclus. Leur nombre est limité et ils seront réservés en priorité aux habitants de la commune.

Les personnes désireuses d'acquiescer un tel abonnement devront fournir une photographie format passeport et présenter une pièce d'identité prouvant notamment leur domicile à Carouge.

A partir du 16 juin, s'il reste des abonnements à disposition, ces derniers seront mis en vente sans discrimination de domicile. Tous renseignements (durée, heures d'ouverture, etc.) seront donnés par la Mairie et la date exacte d'ouverture sera communiquée ultérieurement.

Le Conseil municipal.

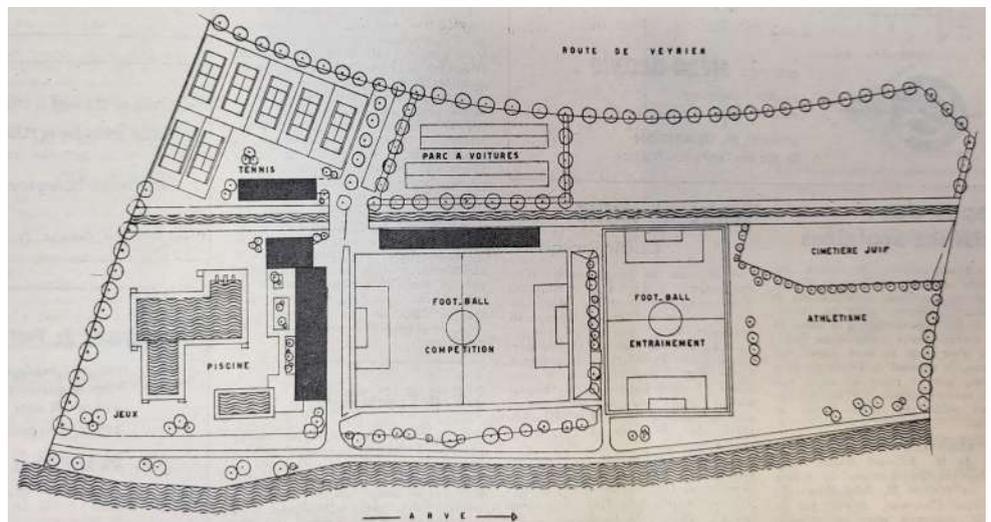
TARIFS

(comprenant un casier à vêtements)

Entrée : adulte Fr. 1.20
 > enfant jusqu'à 5 ans gratuit
 > de 6 à 15 ans Fr. 0.50
 Carnet de 10 entrées : adulte Fr. 9.—
 enfant Fr. 3.—

Abonnements

Individuel : adulte Fr. 40.—
 enfant Fr. 20.—
 Ménage (couple) : Fr. 35.— par personne
 Famille : parents Fr. 30.— par pers.
 1er enfant Fr. 10.—
 2e enfant Fr. 8.—
 3e enfant Fr. 5.—
 4e enfant Fr. —
 Père ou mère seul Fr. 30.—
 1er enfant Fr. 10.—
 ou Fr. 20.— si celui-ci est d'un autre sexe que le possesseur de l'abonnement
 2e enfant Fr. 10.—
 3e enfant Fr. 8.—
 4e enfant Fr. 5.—
 5e enfant Fr. —



Plan de 1963 du futur secteur où va se trouver

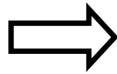
la piscine de Carouge—Le Carougeois

15 mai 1964 - Le Carougeois



La plage « Noie-tes-Puces » vers 1955

1957— Les anciens bains de Carouge
à la hauteur de la Digue de la Fontenette - supprimée en automne 1962 -
Fonds Raymond ZANONE



ANNONCES.
Bains d'Arve à Carouge

Les Bains d'Arve sont ouverts aux prix d'été : Les bains chauds à 60 centimes ; les bains froids à 16 centimes ; les douches froides à 50 centimes ; les bains soufrés à 1 franc.
(2-1)

23 avril 1844—Journal de Genève

Avant l'inauguration de la Piscine de Carouge



« Noie-tes-Puces » en 1925.

La plage « Noie-tes-Puces en 1925—Le Carougeois

PAVES DU MAIL DES PROMENADES



Mail des Promenades



En date du 2 octobre 2024 notre Association a adressé le courrier suivant à la Ville de Carouge:

Madame la Maire,
Madame et Monsieur les Conseillers administratifs,
Soucieuse de mieux faire connaître le patrimoine carougeois, notre Association a constaté que les pavages du mail des Promenades et ceux situés de part et d'autre de la place de Sardaigne avaient tendance à se fragiliser. On constate en effet divers descellements de ces pavés qui, ne trouvant plus d'assise, ont tendance à s'enlever au passage notamment de véhicules d'entretien ou de camionnettes les jours de marché.

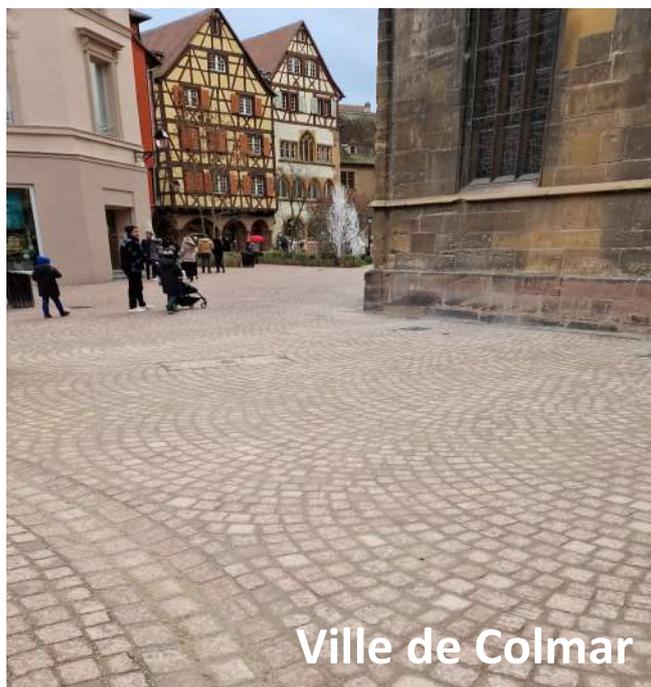
Nous avons constaté en corollaire que, depuis de nombreuses années, ces pavements avaient souffert d'un défaut d'entretien. En effet, dans toutes les Communes qui possèdent des pavages analogues, un entretien régulier est conduit afin de combler les pertes de sable ou de liant formant un lien entre les pavés. Il apparaît aussi que l'augmentation des forts épisodes liés au changement climatique peut être de nature à accélérer ce mouvement de descellement.

Dès lors, nous tenons à attirer votre attention sur cette situation et vous invitons à entreprendre les travaux d'entretien qui s'imposent. Par ailleurs, lors de descellements, il est nécessaire de procéder à la remise en place de pavés, et non pas de continuer à boucher des orifices vides avec du bitume, ce qui cause une atteinte à la qualité de ces sols qui ont une portée historique.

Nous avons pu constater sur place que les quelques rares emplacements dont la planéité pouvait être perturbée par des racines de grands arbres pouvaient, eux aussi, être réparés, sans que cela ne justifie la pose de bitume.

Veillez croire à l'expression de notre considération la meilleure.

Si la réponse ne s'est pas fait attendre en ce sens que les vides déjà rebouchés par du bitume ont été rebouchés par du matériau sablonneux, aucune décision ne semble encore avoir été prise en ce qui concerne les nécessaires réparations des pavages. Ces apports périodiques de sable sont pourtant courants dans la plupart des cités possédant des zones de pavage comme on le voit ci-contre sur des photos de Colmar.



Ville de Colmar



Ville de Colmar

Coups d'œil à travers

Carouge



Suite à la construction du complexe des Grands-Esserts, la Commune de Veyrier a entrepris l'aménagement du tracé de la nouvelle ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Pour réaliser le parcours carougeois jusqu'au Rondeau, une demande de crédit de près de CHF 11 millions a été introduite le 22 juin 2023 au Conseil municipal de Carouge. Toutefois, vu les problèmes posés par la nécessité de créer une voie en site propre pour le BHNS et l'étroitesse du chemin de Pinchat, ce dossier a été ajourné jusqu'à la fin de la législature.



Actuellement il semblerait qu'un nouveau projet visant à rénover le bâtiment de ces anciens ateliers, qui abritaient notamment en dernier lieu la menuiserie Messiaux à la rue du Pont-Neuf, soit en cours d'étude.

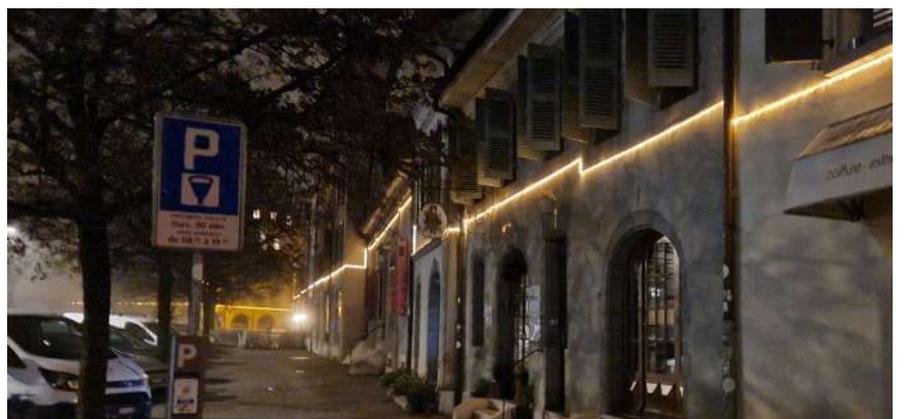


Cet automne une nouvelle mesure d'interdiction de circuler pour les cycles a été introduite sur un tronçon de la zone piétonne. Ceci pendant les heures de marché les jeudis de 14 h 00 à 21 h 00 et les samedis de 6 h 00 à 14 h 00.



Peu à peu avec la multiplication des épisodes de crues de l'Arve, on assiste à un phénomène progressif d'érosion. Des arbustes, mais également des arbres d'importance, comme ici courant octobre en aval du pont du Bout-du-Monde, sont emportés. Après les fortes crues de novembre 2023, on peut s'inquiéter aujourd'hui de cette évolution climatique

Suite au dépôt d'une pétition s'opposant à la suppression du traditionnel cordon lumineux de Noël, ce dernier avait été réactivé l'an dernier à titre provisoire. C'est du moins ce qui ressort d'une communication du Conseil administratif qui fera rallumer aussi en l'état le cordon cette année, mais sans vouloir opérer d'éventuelles réparations.



DANS LES GALERIES SOUTERRAINES

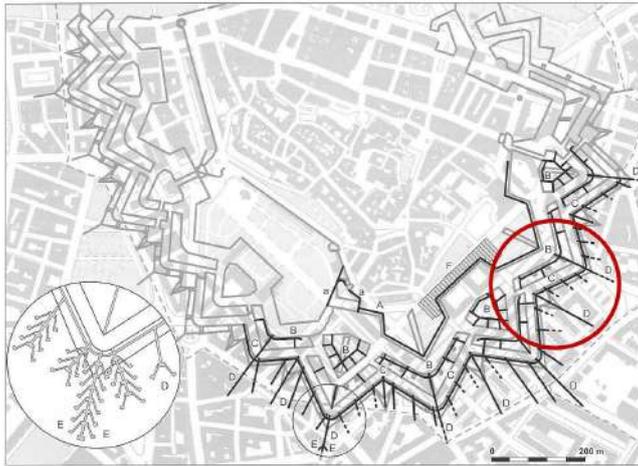


Figure 276
Plan général des galeries de contre-mines creusées sous les fortifications de Genève au XVIII^e siècle; reconstitution d'après Louis Bilondel (1924), superposée au plan actuel de la ville (DMA/FG). En trait plein: galeries exécutées ou attestées; en pointillé: galeries projetées. A. Galerie majeure ou galerie d'escarpe. - B. Galeries des ravelins et des contre-gardes. - C. Galerie du chemin-couvert ou de contrescarpe, appuyée parfois galerie magistrale ou d'envolpe. - D. Galeries d'écoute. - E. Ramoux. - F. Magasins souterrains dits «Casemates». - a. Souterrains du bastion de Saint-Léger, datant en partie du XVI^e siècle. En médaillon, détail représentant la forme supposée du réseau achevé: galerie d'écoute avec ses rameaux et fourneaux de mines. - Texte pp. 285-287.

Retour sur la visite des anciennes galeries d'écoute organisée par le Boulet le mercredi 15 mai dernier dans le quartier des Tranchées.

Creusées au XVII^e siècle sous les fortifications, ces galeries, dont il subsiste quelques rares tronçons, étaient exceptionnellement ouvertes pour une visite limitée à 15 personnes pour raisons de sécurité. L'accès s'est fait depuis un puits, avec une échelle métallique. Les visiteurs, curieux de découvrir ce patrimoine historique, avaient tous pris soin de se munir d'un casque de cycliste et c'est dans un ambiance conviviale que notre petit groupe est descendu dans les tréfonds de ce patrimoine d'un autre temps.

Ce qui étonne lors de cette visite c'est l'excellent état de conservation de ces ouvrages construits en moellons, souvent de molasse, et avec des voûtes réalisées pour la plupart en briques.

Sous la conduite du directeur du Service cantonal de l'inventaire, Monsieur Matthieu de la Corbière, nous avons eu le privilège d'apprendre quels étaient les objectifs du dispositif de fortifications de l'époque. L'effort consenti alors par la République pour assurer sa défense était exceptionnel en regard de sa population. Pour des raisons de sécurité, l'accès à ces galeries reste pour le moment encore très restreint.



SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch